

## SOLLY AZAR ASSURANCES LANCE LE 1ER "PAY AS YOU DRIVE" EN FRANCE

ASSURANCE

25/4/2008



**Le courtier grossiste en produits d'assurance a présenté sa formule de tarification au kilomètre. Baptisée "Easy Drive" et destinée aux conducteurs âgés de 18 à 25 ans dont le permis de conduire date de moins de 3 ans, elle permet de dégager une économie de 40% sur sa prime.**

Les sociétés d'assurance n'épargnent pas les jeunes pour une raison simple : les 18-24 ans représentent 10 % de la population mais 24 % des tués sur la route. Les acteurs du monde de l'assurance ont donc intérêt à privilégier ce segment de marché s'ils souhaitent lancer des produits dits "Pay As You Drive". Solly Azar Assurances en est arrivé à cette conclusion lorsqu'il s'est agi de concevoir "Easy Drive". "Le modèle économique de ce type de formule à destination des jeunes est évident, affirme Sylvie Langlois, directrice générale opérationnelle du groupe Solly Azar Assurances. Les primes d'assurances qui leur sont habituellement demandées sont élevées." Cela ne sera pas le cas avec la formule de tarification au km élaborée par le courtier en assurance.

### FORFAIT MENSUEL DE 1 000 KM

Conçu en partenariat avec les sociétés Cobra et Bouygues Telecom, respectivement chargées de la collecte et de la transmission des données, "Easy Drive" est en effet tarifé à partir de deux paramètres : le nombre de kilomètres parcourus et le nombre de déplacements effectués dans la nuit (de 24 h à 6 h). "Nos tarifs s'inspirent de la téléphonie mobile, précise Sylvie Langlois. Nos primes, qui tiennent compte des véhicules assurés, des

antécédents des conducteurs et des niveaux de garanties, sont calculées sur la base d'un forfait mensuel de 1 000 km, chaque kilomètre supplémentaire renchérissant la prime de 0,30 euros TTC." Tout déplacement effectué en période de risque, à savoir entre 24 h et 6 h, entraîne lui un surcoût de 20 e TTC. Une kyrielle de services accompagne en outre l'offre "Easy Drive". Ses bénéficiaires peuvent notamment solliciter un taxi en cas de besoin (la première utilisation est gratuite), accéder à un extranet dédié et recevoir des alertes "conso" par SMS (il est envoyé chaque fois qu'ils ont parcouru 800 km). "Nous offrons aussi un bonus kilométrique", ajoute Sylvie Langlois. D'une distance de 500 km, il permet de bénéficier d'une certaine souplesse. "Nous estimons que notre offre pourra faire chuter les primes d'assurance de certains assurés de 40%", poursuit Sylvie Langlois. Mais "Easy Drive" devra d'abord être commercialisé.

### 400 INSTALLATEURS

En effet, les modalités opérationnelles du produit, qui sera proposé à la souscription par les quelque 8 000 agents et courtiers avec lesquels Solly Azar Assurances travaillent, sont encore en train d'être mises en œuvre afin de répondre aux recommandations de la Cnil (Commission nationale de l'informatique et des libertés), qui a déjà rejeté un projet de la Maaf qu'elle jugeait trop intrusif. Si sa décision est attendue pour la mi-mai, toutes les sociétés qui ont participé à l'élaboration de "Easy Drive" sont déjà prêtes à prendre en charge son exploitation. "Nous avons été choisis pour fournir la plate-forme télématique et les boîtiers intégrant les antennes GPS et GSM, précise David Tuchbant, le directeur général du groupe identicar. Les boîtiers seront mis en place via notre réseau de 400 installateurs." Le rôle de Bouygues Telecom ? Il consistera essentiellement à remonter les informations liées aux nombres de kilomètres parcourus et aux sorties nocturnes et à assurer l'envoi des alertes "conso".

Photo : **Sylvie Langlois, directrice générale opérationnelle du groupe Solly Azar Assurances.**